PARIS2015
CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COP21·CMP11

DOSSIER DE **PRESSE**

cop21.gouv.fr

FICHE D'ANALYSE

CONTRIBUTIONS NATIONALES

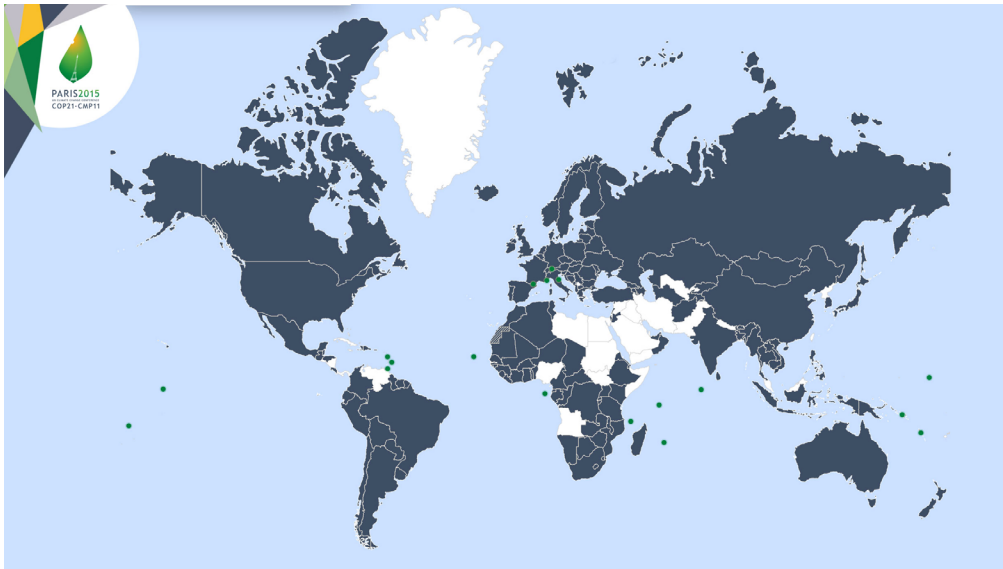

Carte interactive des INDC
http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/climat/paris-2015-cop21/les-contributions-nationales-pour-la-cop-21/article/cop21-la-carte-des-contributions-nationales

Le rapport d'analyse du Secrétariat de la Convention climat (CCNUCC) a été publié sur leur site et prend en compte les contributions publiées par 146 pays au 1er octobre 2015, et représentant 86 % des émissions mondiales.

1. LES CONTRIBUTIONS NATIONALES : UNE MOBILISATION INTERNATIONALE SANS PRÉCÉDENT POUR LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Entre 1997 et 2009, avant la Conférence de Copenhague, seuls les pays industrialisés, responsables alors de plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre avaient des objectifs de réduction de leurs émissions.

Après Copenhague, un certain nombre de pays en développement, notamment les grands émergents (Chine, Afrique du Sud, Brésil...) ont eux aussi pris des engagements. C'est ce qu'on appelle les engagements de Cancun, valables jusqu'en 2020.

Pour la COP21, les négociations ont décidé que chaque pays devrait publier sa contribution nationale, c'est-à-dire les objectifs qu'il entend se fixer. Aujourd'hui, **155 pays ont publié leurs contributions (que l'on désigne souvent par leur acronyme en anglais : INDC). Cela couvre plus de 87% des émissions mondiales.** De nombreux États pourraient encore soumettre leurs contributions avant la COP21.

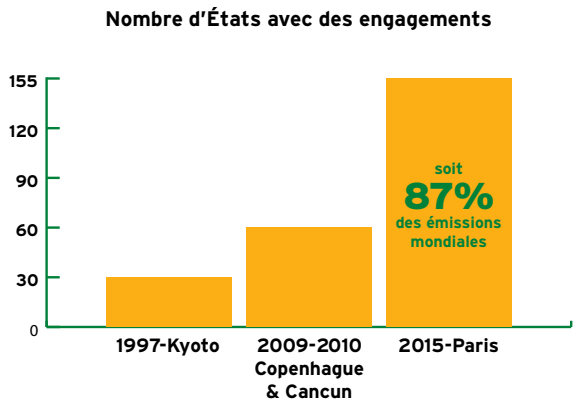

L'accord de Paris sera donc réellement universel et engage chacun des États de la planète.

QUELQUES EXEMPLES DE CETTE MOBILISATION SANS PRÉCÉDENT

Dans chaque pays, la préparation des contributions a permis de mobiliser les forces vives et de stimuler le débat autour de l'enjeu climatique. Le Pérou par exemple estime que 13 ministères et 300 experts ont été associés à la préparation de sa contribution, au cours d'une centaine de réunions. Certains pays, comme la Colombie, ont même fait valider leur contribution par leur Parlement national. La société civile a également été consultée : plus de 60 pays ont organisé des réunions publiques ou des consultations en ligne. La Nouvelle-Zélande a recueilli près de 1 500 commentaires uniques via le site Internet du ministère de l'Environnement.

2. LES CONTRIBUTIONS NATIONALES MONTRENT UN TOURNANT DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les contributions nationales ouvrent la voie à des changements majeurs dans l'économie mondiale

Elles montrent qu'une large majorité de pays ont enclenché de façon pérenne leur **transition vers des modèles de développement résilients et faiblement émetteurs de gaz à effet de serre**. Ainsi, selon l'Agence Internationale de l'Energie, les politiques prévues porteraient à **70 % la part des sources décarbonées** dans la nouvelle capacité de production électrique d'ici 2030 (contre 34 % seulement aujourd'hui, selon l'AIE).

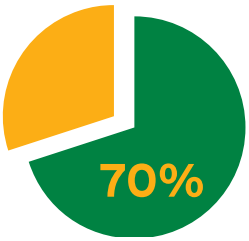

70% d'énergies non carbonnées dans la production d'électricité en 2030 (contre 34% en 2014)

La place majeure des **renouvelables** (notamment dans les INDC de pays comme la Chine et l'Inde) va engendrer un **cercle vertueux** de leur déploiement : plus les pays feront ce choix, plus cela favorisera les progrès technologiques, favorisera les économies d'échelle et fera donc baisser le coût, tout en réduisant les risques d'investissement.

Plusieurs États – dont Vanuatu, Cap Vert, Samoa et la Papouasie Nouvelle-Guinée – aspirent d'ailleurs à atteindre les « 100 % renouvelables » dans les quinze prochaines années, prouvant que décarbonation et prospérité économique peuvent aller de pair. De nombreuses mesures d'efficacité énergétique et de gestion durable des forêts sont également prévues par les pays.

Les Contributions Nationales de nombreux pays font référence au développement du prix du carbone. Aujourd'hui, 40 États et 23 états fédérés, villes ou régions utilisent de tels mécanismes qui encouragent l'innovation et l'investissement dans les énergies renouvelables et l'économie verte

Enfin, la grande majorité des contributions prévoient des actions concrètes pour l'adaptation des pays pauvres, c'est-à-dire des mesures pour protéger les populations contre les conséquences du dérèglement climatique (sécheresses, inondations, cyclones...) Une soixantaine de pays ont ainsi prévu de se doter prochainement d'un Plan National d'Adaptation, en vue notamment d'évaluer les risques et les vulnérabilités à l'échelle du pays. Plus de 50 pays mentionnent aussi leur souhait de se doter de systèmes d'alertes performants, afin de pouvoir détecter les évènements climatiques extrêmes et mieux protéger leurs populations.

- **Les Contributions Nationales dessinent un nouveau monde, moins polluant et qui protège les populations des conséquences du dérèglement climatique.**

3. LES CONTRIBUTIONS DEVRONT ÊTRE RENFORCÉES POUR RESTER EN DESSOUS DES 2°C.

En 2009, les engagements pris par les États étaient loin d'être suffisants pour rester en dessous de 2°C d'augmentation de la température mondiale d'ici la fin du siècle. Selon les analyses faites par les think-tank, les ONG, les engagements précédents qui avaient été pris par les différents pays nous situaient sur une trajectoire de réchauffement proche de 4°C, ou pire.

Les Contributions Nationales pour l'accord de Paris **permettent de changer la donne**. Elles marquent une vraie inflexion par rapport au scénario 'status-quo' qui nous mènerait à 4°C-5°C voire plus :

- grâce à l'engagement fort de tous les grands émetteurs, et notamment de la Chine, des États-Unis et de l'Union Européenne, qui ont pris des engagements ambitieux.

- grâce à la participation de tous les pays, y compris des plus pauvres qui, même s'ils n'ont jusque-là pas pollué, s'engagent eux aussi à mettre en place des actions de réduction de leurs émissions.

Différentes études publiées par des ONG, des scientifiques et des Think Tank montrent que ces premières contributions, nous situeraient en 2030 sur une trajectoire menant à environ 3°C à la fin du siècle, comprise entre 2,7 et 3,5°C. Ces chiffres sont à prendre avec précaution car les contributions ne donnent des indications que jusqu'à 2025 ou 2030, alors que les émissions après 2030 ont également un impact très important sur l'augmentation de température.

Par ailleurs, l'accès aux financements et technologies et les nombreuses coopérations que tous les acteurs développent rendront possibles au fil du temps des contributions à chaque fois plus ambitieuses.

Il s'agit de planchers amenés à être dépassés et non pas de plafonds, d'autant que la nouveauté du processus et les exigences techniques ont amené certains pays à se baser sur des estimations conservatrices.

Toutefois, il est évident que des efforts complémentaires seront nécessaires pour retrouver rapidement une trajectoire d'émissions permettant de maintenir le réchauffement de la planète en dessous de 2°C. C'est l'objectif de la COP21 à Paris de définir les règles qui permettront d'augmenter progressivement l'ambition afin de rester en-dessous des 2°C ou 1,5°C.

• **En l'état actuel, les contributions permettent de contenir le réchauffement de la planète mais ne sont pas suffisantes pour retrouver la trajectoire des 2°C. La COP21 permettra de construire le cadre pour relever l'ambition.**

4. L'ACCORD DE PARIS : CONSTRUIRE UN CHEMIN VERS LES 2°C

Le rapport d'analyse du Secrétariat de la Convention climat (CCNUCC) a pris en compte les contributions publiées par 146 pays au 1er octobre 2015, et représentant 86 % des émissions mondiales (119 INDC en tout, représentant 146 pays et l'Union européenne)

Ce rapport de synthèse montre que grâce aux contributions, l'objectif des 2°C est à notre portée et peut toujours être atteint, à condition d'accélérer la dynamique de cette première série de contributions.

Depuis plusieurs mois, les négociations préparent la réponse politique au défi de retrouver la trajectoire des 2°C.

Cette réponse passe par plusieurs points :

- L'accord de Paris doit permettre de fixer des rendez vous réguliers pour prendre de nouveaux engagements. Les pays pourraient par exemple s'engager, tous les 5 ans, à publier de nouvelles contributions. C'est ce qu'on appelle la périodicité des contributions et les clauses de révision.

- L'accord de Paris pourrait contenir un principe d'engagement à la hausse des émissions. Ainsi, revenir en arrière sur ses engagements ne serait plus possible.

- L'accord de Paris doit prévoir un objectif de long terme opérationnel en terme de réductions d'émissions (décarbonation profonde, 100% renouvelables...).

- L'accord de Paris pourrait aussi encourager les pays à publier avant 2020 des stratégies à 2050 compatibles avec l'objectif des 2°C.

D'autres actions pourront aussi permettre d'aller plus loin et plus vite dans la lutte contre le changement climatique :

- des actions avant 2020, comme par exemple l'appui pour développer massivement les énergies renouvelables en Afrique.

- des partenariats entre les États et le secteur privé pour accélérer la recherche et le développement des technologies propres permettant d'aller plus loin dans la mise en œuvre des contributions.

• **Les contributions constituent une partie du chemin. L'objectif des 2°C est à notre portée. Il peut être atteint grâce à l'accord de Paris qui viendra renforcer cette première série de contributions**

En montrant que tous sont acteurs de la lutte contre le dérèglement climatique, le processus des contributions a plus largement contribué à la confiance entre les Parties et constitue la première pierre d'un succès à Paris. L'adoption d'un accord ambitieux, la mobilisation des moyens de mise en œuvre, et notamment des financements et technologies nécessaires pour les pays en développement, ainsi que les coopérations et initiatives immédiates de tous permettront à leur tour de nouvelles contributions plus ambitieuses.

CONTACT

presse@cop21.gouv.fr